

Signature de trois accords dans le domaine de la coopération énergétique

Rabat, 22/04/10 - Le Maroc et la France ont signé, jeudi, trois accords bilatéraux dans le domaine énergétique renforçant ainsi leur coopération dans des domaines d'intérêt commun.



Signé par la ministre de l'Énergie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement, Mme Amina Benkhadra, le premier accord porte sur la construction d'une ville nouvelle pilote (Ch'rafat-région de Tanger) à faible consommation d'énergie.

La partie française financera ce projet sous forme de don à hauteur de 521. 158 euros, au titre du fonds d'étude et d'aide au secteur privé (FASEP) et le Maroc financera et réalisera la construction du bâtiment pilote.

Cet accord prévoit également l'accompagnement par les autorités françaises et marocaines de la mise en oeuvre par le Maroc, d'un code d'efficacité énergétique dans le secteur du bâtiment.

Dans ce contexte, le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM) participera au financement, sous forme de don, à hauteur de 900.000 euros, d'un programme d'appui au programme national d'efficacité énergétique dans le bâtiment.

La seconde convention, signée entre l'Agence de développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique (ADEREE) et l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) de France, vise à développer la coopération bilatérale dans le domaine des énergies renouvelables, de l'efficacité énergétique et des technologies propres.

Cette convention prévoit également l'animation et l'accompagnement des politiques dans ces domaines au niveau régional ainsi que la sensibilisation aux problématiques du développement durable et des changements climatiques.

Le troisième accord, signé entre l'Office national de l'électricité (ONE) et l'Agence française de développement (AFD), porte sur le financement de la 5-ème phase du programme d'électrification rurale global (PERG), dont l'objectif est d'étendre la desserte électrique dans huit provinces (El Hajeb, Ifrane, Meknès, Errachidia, Khénifra, Khémisset, Kalâa Sraghna et El Jadida).

Cette desserte électrique bénéficiera à 449 villages et 17.872 foyers pour un coût total de 534 MDH (environ 49 MEUR).

Ont pris notamment part à la cérémonie de signature le ministre de l'Economie et des Finances, le Secrétaire général du département de l'énergie et des mines, le directeur général de l'ONE, le président du directoire de la Moroccan Agency For Solar Energy (MASEN), le directeur général de l'agence des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, le directeur général de la société d'investissements énergétiques (SIE) et le président du directoire Al Omrane.